



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 036/2024
SÉANCE N° 3 DU 21 MAI 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (TEP) DE LAVAL AGGLOMÉRATION

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 15 mai 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort, Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire (jusqu'à 19 h 49), Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Pétron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier (à partir de 18 h 39), Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 25), Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Ogbi, Christine Droguet, Didier Pillon (jusqu'à 19 h 51), Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière (jusqu'à 20 h 19), Pierrick Guesné, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot (à partir de 18 h 59), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois (à partir de 18 h 15 et jusqu'à 20 h 55), Julien Brocaïl (jusqu'à 19 h 21), Gérard Travers, Vincent Paillard (jusqu'à 19 h 25), Mickaël Marquet (à partir de 18 h 33), Éric Morand (jusqu'à 20 h 22), Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 17), Pierre Besançon (à partir de 18 h 17), Christelle Alexandre (à partir de 18 h 15), Louis Michel, Marcel Blanchet (à partir de 18 h 20), Olivier Barré (à partir de 18 h 32) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 07).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Nicolas Deulofeu, Dominique Gallacier.

Étaient représentés

Bruno Bertier a donné pouvoir à Camille Pétron, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Catherine Roy, Paul Le Gal-Huaumé a donné pouvoir à Christine Droguet, Sébastien Buron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani (à partir de 19 h 51), James Charbonnier a donné pouvoir à Chantal Grandière (jusqu'à 20 h 19), Vincent D'Agostino a donné pouvoir à Pierrick Guesné, Chantal Grandière a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 20 h 19), Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot (à partir de 18 h 59), Christine Dubois a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 20 h 55), Julien Brocaïl a donné pouvoir à Patrice Morin (à partir de 19 h 21), Vincent Paillard a donné pouvoir à Gérard Travers (à partir de 19 h 25), Éric Morand a donné pouvoir à Mickaël Marquet (à partir de 20 h 22), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire (jusqu'à 19 h 49), Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault.

Céline Loiseau et Christian Lefort ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 23 mai 2024.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS (TEP) DE LAVAL
AGGLOMÉRATION

Rapporteur : Sylvie Vielle

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29,
R2313-3 et L2313-1,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L313-1,
L542-2, L542-3 et L542-4,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois permanents au
regard des évolutions de services,

Vu l'avis du comité social territorial réuni le 28 novembre 2023 sur la suppression
de poste,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le poste suivant est supprimé : à temps complet

Libellé du poste	Grade(s) du poste	Filière	Catégorie du poste
Chef.fe de bassin Saint-Nicolas	Éducateur territorial des activités physiques et sportives	Sportive	B

Les postes suivants sont créés : à temps complet

Libellé du poste	Grade(s) du poste	Filière	Catégorie du poste
Chef.fe de service adjoint responsable pôle animation	Rédacteur territorial / Éducateur territorial des activités physiques et sportives	Administrative / Sportive	B
Assistant.e marchés	Adjoint administratif territorial	Administrative	C

Article 2

Le tableau des emplois permanents est modifié à compter du 1^{er} juin 2024.

Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font
l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 4

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Sultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière et James Charbonnier).

Signé : Le Président,

Florian Bercault